

Le contrôle technique des véhicules plus cher

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4164 - Jeudi 4 mai 2017 - Prix : 10 DA

Affaire du rapt de Salim Mahdad

Les ravisseurs présentés devant le parquet

Plus de 23 millions d'Algériens sont attendus au scrutin

Les législatives c'est aujourd'hui

La parole aux électeurs

Par Mohamed Habili

Les législatives d'aujourd'hui seront-elles un remake assez fidèle de celles d'il y a cinq ans (elles-mêmes, on s'en souvient, un reflet plutôt exact de celles qui avaient précédé), à la fois pour ce qui concerne les résultats et la participation, ou seront-elles, sinon totalement du moins jusqu'à un certain point, en rupture par rapport à elles ? Bien que le sentiment domine largement qu'elles seront à l'image des consultations passées de même nature, il faut attendre le jour d'après pour en avoir le cœur net. Jusque-là en effet tout reste possible, aussi bien une victoire encore plus nette du FLN, de taille peut-être à lui conférer la majorité absolue, à quoi il a toujours aspiré, et qui lui permettrait de se passer de l'appoint du RND, que son recul significatif, ce qui à n'en pas douter sonnerait le glas du secrétaire général en poste. Djamel Ould Abbès n'en battrait pas moins un record dans cette éventualité : celui du plus court passage à la tête du FLN. Cela dit, une victoire même écrasante n'implique pas que ses censeurs vont abandonner leur intention de le renverser. Un secrétaire général du FLN qui n'aurait pas ses redresseurs, en vérité on ne sait même pas à quoi il peut bien ressembler. Il n'en reste pas moins que pour toute direction de ce parti, peu réputé pour sa discipline interne en temps ordinaire, c'est-à-dire en dehors des périodes précédant une élection présidentielle, il vaut mieux gagner une élection que la perdre.

Suite en page 3

Journée mondiale de la liberté de la presse

Bouteflika appelle les journalistes au respect des principes de la profession

- **Hamid Grine : L'Algérie est pionnière en Afrique en matière d'information libre**
- **Tizi Ouzou/La famille de la presse fidèle au rendez-vous du devoir de mémoire**

Lire page 2



Ph/D. R.

Commerce extérieur
**Stagnation du nombre des importateurs
et hausse des exportateurs**

Festival international de la danse contemporaine
**Les dernières créations chorégraphiques
algériennes à l'honneur**

Tizi Ouzou

La famille de la presse fidèle au rendez-vous du devoir de mémoire

LA FAMILLE de la presse et ses amis étaient au rendez-vous du devoir de mémoire, hier à Tizi Ouzou, pour se recueillir au niveau du mémorial de la place de «La liberté de la presse». En effet, comme tous les 3 mai, Journée mondiale de la liberté de la presse, et à l'initiative de l'Association des journalistes et correspondants de la wilaya de Tizi Ouzou (Ajcto), une cérémonie de recueillement a été organisée à la mémoire des journalistes assassinés par la horde terroriste. Des consœurs et des confrères rejoints par le président de l'Assemblée populaire communale de Tizi Ouzou, Ouahab Ait Menguellet, et du wali de Tizi Ouzou, Mohamed Bouderbali, ont assisté au rassemblement suivi du dépôt de gerbes de fleurs au niveau de la place dédiée à la liberté de la presse, située à la cité 20-Août de la ville des Genêts. Après la lecture de la Fatiha et la minute de silence à la mémoire des martyrs de la presse, le président de l'AJcto, Samir Leslous, a pris la parole pour souligner l'importance de ce devoir de mémoire envers nos martyrs et surtout de continuer à lutter contre l'oubli de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui avec leur plume ont résisté héroïquement, et nombreux d'entre eux ont même payé de leur vie le prix de cette résistance contre les semeurs de la mort. Le journaliste à la retraite Youssef Bournine a ensuite pris la parole pour relever les atteintes à la liberté d'expression auxquelles les journalistes continuent de faire face malgré toutes les avancées enregistrées sur ce plan. Le wali est également intervenu pour saluer la mémoire des journalistes assassinés par le terrorisme, soulignant le progrès que l'Algérie a réalisé ces dernières années en matière de liberté de la presse. Enfin, le maire de la ville des Genêts a, pour sa part, insisté sur ce devoir de mémoire envers tous nos martyrs, ceux qui ont libéré l'Algérie du joug colonial ou encore les journalistes tombés sous les balles assassines du terrorisme. Ouahab Ait Menguellet a appelé à ne pas tomber dans l'oubli des sacrifices de ces martyrs. Par ailleurs, le président de l'AJcto a, dans une déclaration faite devant la presse à l'issue du recueillement, relevé l'énorme retard qu'accuse la mise en service de la maison de la presse inaugurée il y a deux ans. Il n'a pas manqué de souligner que cette structure, fermée juste après son inauguration, se dégrade de jour en jour. Il a saisi l'occasion pour renouveler l'appel de la presse locale à la mettre en service dans les meilleurs délais et concrétiser les promesses faites par les autorités locales il y a quelques mois. Le wali a, par la même occasion, annoncé une nouvelle fois que celle-ci sera ouverte dans un avenir proche. A noter, enfin, que l'AJcto a organisé un match de football entre les journalistes de la wilaya au niveau de la salle omnisports Azouni de Tizi Ouzou.

Hamid Messir

Journée mondiale de la liberté de la presse

Bouteflika appelle les journalistes au respect des principes de la profession

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé les journalistes, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté d'expression célébrée ce 3 mai, au «respect des principes, valeurs et règles de la profession».

Par Louiza A.R.

Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai, le président de la République qui a appelé les hommes des médias au «respect des principes, valeurs et règles de la profession», a estimé que «l'accompagnement médiatique neutre, objectif et intègre dont le leitmotiv est la conscience professionnelle est à même de consolider l'action des institutions élues, pierre angulaire de tout processus démocratique, sain en ses objectifs et pratiques». Soutenant que cette profession «demeure, en dépit des difficultés, une profession noble de par son attachement à faire connaître la vérité et à transmettre loyalement», le Président Bouteflika a souligné que les médias et la communication est l'un des plus



PHOTO: R.

importants champs de concurrence et de velléités de domination. Pour le chef de l'Etat, le rôle des médias ne se limite pas à relayer et à diffuser l'information, mais va bien au-delà car ce sont eux qui façonnent l'opinion publique en toute responsabilité et dévouement et à la vulgarisation du civisme et de la citoyenneté. Il a affirmé, en outre, que «la presse algérienne doit s'ouvrir davantage et se hisser pour être de plus en plus une presse citoyenne et contribuer à la mise en place d'un rempart face à toute menace visant le pays et le citoyen et à la préservation des acquis politiques et de l'édifice démocratique pour lequel l'Algérie a payé un lourd tribut en milliers de chouhadas et de victimes». «Politiquement, vous avez pleinement le droit d'être dans le rang de la majorité ou de l'opposition, un droit légitime consacré par la Constitution, ce droit est le

fruit de notre combat pour l'indépendance et notre effort pour bâtir une démocratie plurielle», a soutenu le chef de l'Etat, faisant appel «à votre nationalisme pour mettre vos compétences et votre professionnalisme au service d'une information utile à votre peuple et votre pays».

Le chef de l'Etat a exhorté également les journalistes à être conscients de leur rôle «dans la préservation de la stabilité et l'unité de l'Algérie et la sensibilisation des citoyens aux dangers du terrorisme, aux crises qui nous entourent et aux manœuvres qui se trament contre notre pays», et à «contribuer à la préservation de notre identité nationale islamique, arabe et amazighe».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie est en droit d'être fière des étapes franchies en matière d'information et de liberté d'expression, valorisant le riche parcours de la profession

Hamid Grine :

L'Algérie est pionnière en Afrique en matière d'information libre

Informé le public librement, prendre en compte les problèmes que vivent les citoyens de manière fidèle à la réalité, critiquer s'il faut les manquements même de la part des autorités, c'est possible en Algérie. Néanmoins, il incombe à la communauté de la presse de la faire en toute objectivité, sans pour autant porter préjudice aux valeurs du pays en ternissant l'image de la nation. C'est-à-dire en respectant les règles et la déontologie du métier. C'est ce qu'a toujours prôné le ministre de la Communication, Hamid Grine, dans ses nombreux discours sur la liberté de la presse en Algérie. «La liberté d'expression, consacrée par la Constitution amendée de 2016, a atteint en Algérie un niveau sans équivalent dans la région», a assuré, hier à Alger, le ministre de la Communication. Pour lui, il y a eu des améliorations considérables pour que les journalistes puissent informer sans la moindre restriction. «Cette liberté est absolue, sans équivalent dans la région. J'ai eu à recevoir des ministres étrangers, notamment français et américains, et ils ont été impressionnés par le niveau atteint en termes de liber-

té d'expression», a-t-il ajouté dans une déclaration à la presse, en marge d'une cérémonie de recueillement à la place de la Liberté de la presse à la mémoire des journalistes assassinés. S'exprimant, hier, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, dans l'émission «L'Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, il a saisi l'opportunité pour revenir sur la conjoncture actuelle de la profession de journaliste, telle qu'exercée en Algérie. Selon lui, le journaliste algérien reste libre dans son expression par rapport aux autres pays d'Afrique. Commentant le message adressé par le Président Bouteflika au monde de la presse, dans lequel il souligne que cette liberté représente à ses yeux le «socle» à même de contribuer à l'instauration de la démocratie en Algérie, M. Grine l'a interprété comme un appel d'amour inconditionnel pour le pays. «... Moi ce que je retiens de cette lettre d'une extrême importance, c'est qu'elle est une feuille de route pour nous ministre et le secteur de la communication. C'est l'appel aux journalistes afin de mettre leur pays au-dessus de tout.

Aimez votre pays parce que vous n'avez pas un pays de rechange», a-t-il déclaré. Ajoutant que «si vous aimez votre pays, vous pouvez critiquer les programmes, quels qu'ils soient, mais vous n'avez pas le droit de critiquer votre pays». Ainsi, le message du ministre de la Communication à l'ensemble de la famille de la presse a été celui de respecter l'éthique du métier. Il se veut comme un appel aux journalistes à respecter les règles déontologiques en plus de défendre les intérêts de l'Algérie avant toute chose. Dans ses explications, Grine appelle également tous les responsables d'institutions d'information et de diffusion à offrir un climat socioprofessionnel propice aux journalistes. Dans le message lancé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il y voit aussi un appel aux éditeurs afin d'offrir aux gens de la profession les meilleures conditions, ce qui leur permettra de travailler dans un cadre plus agréable. Par ailleurs, pour ce qui est de l'avenir de la profession, Grine s'est dit très optimiste. A ce propos, il a indiqué qu'il était confiant en la presse en Algérie et en sa liberté. Pour ce

qui a enregistré de nombreux martyrs du devoir national durant les années du terrorisme abject. Il a indiqué que cette mission assumée par les journalistes algériens a permis de «démontrer au monde entier que le peuple algérien, en dépit de l'isolement quasi total dans lequel il faisait face aux affres de la tragédie nationale, était attaché à la sécurité et à la stabilité de son pays, à sa reconstruction et à son développement. Un peuple qui a pu, en effet, panser ses blessures et réunir ses rangs, grâce à Dieu et en privilégiant la politique de la concorde civile et de la réconciliation nationale».

Le président de la République a révélé, dans le même sillage, que la responsabilité de hisser le journalisme à des niveaux supérieurs de professionnalisme «n'incombe pas à l'Etat seul» et que «les établissements publics et privés supervisant directement le travail des journalistes doivent leur offrir un climat propice loin de toute pression et œuvrer au respect de toutes les lois régissant et régulant la profession tout en prenant en considération les observations et recommandations de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel et de l'Autorité de régulation de la presse écrite, après son installation». Le président de la République a conclu que «nos acquis exigent encore davantage de maturité», ainsi que les conditions dans lesquelles travaille la corporation «nécessitent davantage d'amélioration en termes de droits sociaux, consacrés par la loi».

L. A.R./APS

faire, il a appelé les journalistes à être davantage professionnels et à dire la stricte vérité.

Grine sur les élections législatives : voter est un acte d'amour envers son pays

Abordant les élections législatives d'aujourd'hui, le ministre a appelé à faire preuve d'un haut sens de nationalisme en allant voter pour exprimer son amour envers le pays. Quant à la question de la couverture médiatique de ces législatives, le ministre a indiqué que 20 journalistes étrangers avaient été accrédités. «Vous allez me dire qu'une vingtaine, ce n'est pas beaucoup concernant les journalistes étrangers, que ce n'est pas suffisant, dès lors qu'ils viennent en masse quand c'est les présidentielles, mais les plus grands journaux sont représentés», a-t-il ajouté. Sur ce point, il a relevé qu'il n'y avait pas un quelconque refus d'accréditation. Evaluant le travail fait par les médias durant cette campagne des législatives, M. Grine a indiqué que globalement la presse a été à la hauteur des attentes. **Yacine Djadel**

Plus de 23 millions d'Algériens sont attendus au scrutin

Les législatives c'est aujourd'hui

■ Aujourd'hui, c'est le jour J où les Algériens sont attendus, sous le mot d'ordre du vote massif, pour se prononcer sur la composante de la nouvelle législature.



Par Linda Naili

C'est sous le spectre de l'abstention pour l'administration, celui de la fraude pour les partis politiques et le désintéressement de bon nombre de citoyens que va se dérouler aujourd'hui le scrutin législatif, premier vote sous la nouvelle Constitution de 2016. Les opérations de vote débiteront donc aujourd'hui à 8h00 du matin et prendront fin à 19h00. Toutefois, «pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit de vote, le wali peut, le cas échéant, prendre, après autorisation du ministre chargé de l'Intérieur, des arrêtés à l'effet d'avancer l'heure d'ouverture du scrutin ou de retarder l'heure de clôture dans certaines communes ou dans l'ensemble d'une même circonscription électorale», édicte la loi de 2016

relative au régime électoral.

L'administration a déployé l'ensemble des conditions humaines et matérielles afin d'assurer le bon déroulement de cette échéance électorale. Les partis et formations politiques qui ont concurrence pour le rafle des sièges à l'hémicycle de Zighout-Youcef, ont, quant à eux, de par leurs discours au goût du déjà «entendu» que les citoyens jugent loin, même très loin de leurs préoccupations premières, n'ont pas réussi à obtenir cette adhésion populaire voire même partisane. Une situation telle que outre les partis politiques, les appels au vote massif qui garantirait la sécurité du pays ont retenti de toutes parts, notamment des institutions du pays. Ainsi, le président de la République qui promet la transparence et la sécurité des voix des citoyens, le Premier ministre, le général de corps d'armée, les

ministres de l'Intérieur qui reconnaît que le taux de participation reste un «souti majeur», ainsi que celui de la Justice, passant par le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), tous incitent haut et fort à se rendre en masse aux urnes afin d'élire la meilleure formation parlementaire à même de défendre leurs droits fondamentaux et réaliser leurs aspirations aux plans économique et social. Pour mettre en avant l'importance de ce scrutin et afin de susciter l'intérêt du corps électoral sur le fait qu'une large participation au vote rehaussera qualitativement le niveau de représentativité populaire du Parlement, des thématiques, certes fondamentalement importantes sur le plan politique, mais qui semblent ne pas être celles que les électeurs veulent entendre en cette période de crise où le pouvoir d'achat

des ménages moyens est à rude épreuve, où la question du chômage, notamment celui des universitaires saigne encore plus la plaie. «Ce sont des propositions concrètes et productives, des décisions courageuses que nous aurions voulu écouter de la part des chefs de partis qui tous veulent que nous choissions leur candidat», dira un sexagénaire qui passait devant les affiches placardées sur les panneaux d'affichage après avoir fait un bref arrêt auquel s'en est suivi un sourire ironique.

Le rendez-vous étant arrivé, faut-il espérer que les promesses et les garanties données en plus haut lieu puissent l'emporter sur la morosité de la campagne électorale ayant engendré ce sentiment de désintéressement des électeurs faisant que ces derniers iront en fin de compte déposer leur bulletin de vote dans l'urne? **L. N.**

En vue de réduire l'hécatombe routière

Le contrôle technique des véhicules plus cher

Compte tenu du nombre effarant d'accidents enregistrés chaque année en Algérie, le ministère des Transports a décidé de réformer les prestations de contrôle technique des véhicules assurées par les organismes agréés. Partant du principe d'une lutte, encore plus ferme, contre le fléau, les autorités s'impliquent pour trouver des solutions. Dans cette perspective le contrôle technique automobile apparaît comme un paramètre déterminant dans la prévention du phénomène. Afin que cette expertise ne devienne plus une simple formalité administrative les gérants de ces structures sont exhortés à ne plus se contenter uniquement d'une évaluation superficielle des véhicules. Pour les motiver, quoi de mieux que de revoir à la haus-

se la tarification de cet examen. A cet effet, de nouveaux tarifs ont été fixés pour les prestations de contrôle technique des véhicules automobiles par un décret exécutif publié au *Journal officiel* n° 23. Concernant les véhicules n'excédant pas 3 500 kg de poids total en charge et affectés au transport de personnes de neuf places au maximum, le tarif est, désormais, de 835 DA contre 800 DA auparavant pour la visite technique et de 334 DA contre 320 DA pour la contre-visite. Pour les véhicules de transport de marchandises n'excédant pas 3 500 kg de poids total en charge, le tarif a été fixé à 1 253 DA contre 1 200 DA pour la visite technique et à 501 DA contre 480 DA pour la contre-visite. Quant aux véhicules de transport en commun de per-

sonnes de dix places et plus, la prestation de contrôle est dorénavant de 1 671 DA contre 1 600 DA pour la visite technique et de 668 DA contre 640 DA pour le contrôle technique. S'agissant des véhicules de transport de marchandises de plus de 3 500 kg de poids total en charge, le tarif a été fixé à 2 506 DA contre 2 400 DA pour la visite technique et à 1 000 DA contre 960 DA pour la contre-visite. Selon ce nouveau décret exécutif, qui modifie celui de juin 2003, ces nouveaux tarifs ne comprennent pas la taxe parafiscale instituée par la loi de finances de 1999, qui est retenue par les agences de contrôle technique de véhicules automobiles et reversée au profit de l'Établissement national du

contrôle technique automobile (Enacta). En outre, la nouvelle tarification ne comprend pas également le droit de timbre versé au Trésor public, ainsi que la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et le droit de timbre de quittance. Pour rappel, l'Enacta compte 459 agences de contrôle technique de véhicules agréées dont 343 sont opérationnelles, disposant de 543 lignes pour le traitement des véhicules sur un total de 802 lignes installées et implantées à travers l'ensemble des wilayas du pays. Les contrevenants à cette procédure obligatoire s'exposeront à des amendes allant de 20 000 à 50 000 DA, à une peine d'emprisonnement d'une durée de deux à six mois, à la suspension du permis de conduire pour une durée d'une année et son

LA QUESTION DU JOUR

La parole aux électeurs

suite de la page Une

Car la perdre, ce serait pour elle tout perdre à la fois, alors qu'en la gagnant elle se ménage à tout le moins un sursis, la contestation du secrétaire général étant une tradition au sein du FLN. Il est admis que si celui-ci reculait, ce serait le RND qui profiterait en tout premier lieu. Son chef, Ahmed Ouyahia, par ailleurs directeur de cabinet de la présidence, a pris congé de sa fonction officielle pour mieux se consacrer à la campagne électorale. C'est bien la première fois qu'il se jette aussi totalement dans une bataille électorale. Il devrait pouvoir en tirer quelque bénéfice. Le problème, c'est que son discours de campagne, à s'en tenir en tout cas aux comptes rendus de presse, qui peut-être manquent d'exactitude, n'a pas été du genre à séduire un grand nombre d'électeurs. Il n'était d'ailleurs pas destiné aux électeurs, mais à convaincre Bouteflika qu'une autre politique économique est possible. Quelqu'un qui mène campagne contre les dernières augmentations salariales, qui plaide avec conviction pour l'austérité, se soucie peu, c'est le moins que l'on puisse dire, de l'avis des électeurs, dans une écrasante majorité de simples salariés, et qui de plus voit l'inflation rogner chaque jour davantage leur pouvoir d'achat. Ouyahia n'a pas fait campagne pour que le RND gagne les législatives mais pour redevenir Premier ministre. Son temps est revenu puisque les vaches maigres sont de retour. C'est à peine s'il ne l'a pas dit aussi crûment. C'est en premier lieu contre Sellal, qui pourtant n'a fait qu'appliquer le programme du président, que Ouyahia s'est donné le mal de parcourir le pays et de tenir des meetings. On se prend à penser au genre d'arguments qu'il développerait s'il devait un jour se lancer dans une course à la présidence de la République. En viendrait-il à ne promettre que du sang et des larmes ? C'est en tout cas la teneur de ses discours au cours de la dernière campagne. Et alors il perdrait à coup sûr ; pas le moindre doute qu'il raterait sa rencontre avec le destin.

M. H.

annulation en cas de récidive. Même si le contrôle technique des véhicules a été créé afin d'améliorer la santé du parc automobile en réduisant le nombre de véhicules présentant des risques techniques et mécaniques, il n'exclut pas pour autant les risques d'accidents. Ainsi, le meilleur moyen pour les automobilistes d'éviter un incident est encore de respecter le code de la route et les limitations de vitesse.

Meriem Benchaoua

Protection des consommateurs

Le marquage et la certification des produits, bientôt une obligation

■ Jusque-là actes volontaires, le marquage et la certification des produits en lien direct ou indirect avec la santé, la sécurité et l'environnement des consommateurs seront bientôt une obligation pour les opérateurs économiques. C'est là une information donnée avant-hier par Djamel Hales, directeur général de l'IANOR (Institut algérien de normalisation) lors de son passage au Forum économique d'El Moudjahid.

Par Linda Naili

Reçu par le Forum d'El Moudjahid, le DG de l'IANOR a fait savoir qu'en vertu de la nouvelle loi portant sur la normalisation, votée il y a tout juste une année, «très prochainement la certification et le marquage des produits en lien direct ou indirect



avec la santé, la sécurité et l'environnement des consommateurs seront désormais obligatoires pour l'ensemble des opérateurs dont les produits touchent directement à la santé, la sécurité et l'environnement des personnes et des biens». Mais au préalable, soulignera Djamel Hales, les départements ministériels concernés devront, chacun à son niveau, établir, «par priorité, une liste de produits à certifier», tout en précisant que cette liste de produits comprendra aussi bien les fabriqués localement que ceux importés, ceci pour une meilleure et large protection du consommateur, a-t-il souligné. Dans ce contexte, le

premier responsable de l'IANOR a souligné que la certification obligatoire liée au marquage est soumise à des procédures et des modalités fixées par le décret relatif à l'évaluation de la conformité. Par ailleurs, affirmant qu'afin de réduire voire de mettre fin au phénomène de la contrefaçon particulièrement celle portant atteinte à la santé, la sécurité et l'environnement du consommateur, désormais la protection du marché national se fera par le biais des normes et de la réglementation technique. Sur le processus de normalisation qui a connu une certaine traîne les premières années, le DG de l'IANOR a affiché sa satisfac-

tion quant à la prise de conscience des opérateurs économiques du véritable enjeu que sont les normes tant dans la gestion quotidienne de leur entreprise que sur l'ensemble des processus opérés sur leurs produits allant de la fabrication jusqu'à la commercialisation sur les marchés national et international. En ce sens où, plus qu'un outil de gestion managériale, les normes sont également un instrument de consensus international garantissant concurrence et compétitivité des entreprises et des produits. Aussi, se dira-t-il optimiste quant à l'avenir des normes en Algérie au vu «du nombre en croissance rassurante des entreprises désirent intégrer le processus de normalisation en émettant leurs besoins en la matière». Pour rappel, la nouvelle loi sur la normalisation «s'inscrit dans le cadre de la politique générale du gouvernement et du plan de modernisation de l'arsenal juridique visant la protection de l'économie nationale, du consommateur et de l'environnement», avait déclaré Abdelsselam Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines à l'issue de l'adoption à l'unanimité de la nouvelle loi par le Conseil de la nation en mai dernier. De ce fait, la nouvelle loi aspire à une meilleure coordination de l'intervention des secteurs concernés par le contrôle du respect des normes et ce, après redéfinition du rôle des différentes parties prenantes dans l'élaboration et l'adoption des techniques, des normes et des procédures d'évaluation de la conformité.

D'autre part, après une présentation de son institut et des missions qui lui incombent, M. Hales évoquera «le programme triennal 2018/2020 de normalisation qui vient d'être lancé» devant, dans un premier temps, recenser les besoins normatifs réels exprimés par les parties prenantes (opérateurs économiques, pouvoirs publics, associations de consommateurs...), puis élaborer un programme de conformité au référentiel algérien.

En outre, développant les quatre missions de son institut, M. Hales dira pour l'essentiel que l'IANOR est en charge d'élaborer les référentiels normatifs demandés par les opérateurs économiques à travers les 70 comités techniques nationaux (CTN) regroupant l'ensemble des secteurs d'activités économiques. Dans ce contexte, il dira avoir lancé un appel à l'ensemble des opérateurs économiques intéressés afin de prendre part aux travaux des CTN, au niveau régional et international, afin de constituer une force de propositions et d'influence lors des travaux d'élaboration des normes en amont au niveau de l'ISO.

Notons que l'Algérie, à travers l'IANOR, est membre dans 66 comités techniques internationaux au niveau de l'ISO (Organisation internationale de normalisation) dont 42 en qualité de membre participant, donc ayant droit au vote, et 24 en tant que membre observateur.

L. N.

Massacres du 8 mai 1945

Appel à un chantier juridique pour que la France reconnaisse ses crimes coloniaux

Des historiens, universitaires et membres de la société civile ont appelé à l'ouverture d'un chantier juridique pour que l'Etat français, auteur des massacres du 8 mai 1945 en Algérie, reconnaisse les crimes coloniaux, voire d'Etat. «Il faut ouvrir un débat sur le chantier juridique sur les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata (Est de l'Algérie). Ce sont des crimes d'Etat qui ont été perpétrés et la France en est responsable», a affirmé l'historien Gilles Manceron lors d'un colloque «l'Autre 8 mai 1945 et sa reconnaissance par la France», organisé mardi soir à Paris par les collectifs l'Autre 8 mai 1945 et Sortir du colonialisme en partenariat avec Médiapart et El Watan. Pour l'historien, il faut que «ces massacres soient reconnus pour en finir avec les crimes coloniaux. C'est l'essence même de cette rencontre qui fait suite, depuis 2005, à une série de mobilisations pour remettre, dans le débat public, la question de la

reconnaissance par l'Etat français des massacres commis en son nom dans l'est algérien». Gilles Manceron considère que c'est une question importante pour les relations entre la France et l'Algérie car, a-t-il expliqué, «la reconnaissance par la France des crimes de sa colonisation est une condition au dépassement du passé colonial et au rétablissement de la relation apaisée entre les deux pays». Ce qui a fait dire à Louis-Georges Tin, universitaire connu en tant que militant contre l'homophobie et le racisme, que tout crime appelle à réparation. Pour le porte-parole du Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN), il faut aller vers la reconnaissance des crimes coloniaux, dont l'Allemagne, de nombreux intervenants ont relevé le retard de la

France en la matière. C'est le point de vue, exprimé de façon très brève, d'Olivier Le Cour Grandmaison, maître de conférences en sciences politiques, dans son analyse des discours politiques de la classe politique française.

Crispation de la France

Par ailleurs, d'autres historiens, comme Catherine Coquery-Vidrovitch, professeur émérite d'histoire à l'Université Diderot Paris 7 ou Emmanuelle Sibeud, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 8, ont relevé que, de façon générale, les répressions coloniales volontaires, totalement étouffées, ne sont pas connues par les Français, désorientés par des idées fausses sur la colonisation. Emmanuelle Sibeud a pointé du doigt ce blocage et cette crispation de la France qui ne veut, a-t-elle dit, reconnaître ses crimes coloniaux. Revenant aux massacres du 8 mai 1945, la

spécialiste de Ferhat Abbas et chercheuse au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Malika Rahal, a expliqué que les autorités françaises, à travers ces massacres, ont voulu neutraliser la montée en puissance de l'activité politique des Algériens en vue de l'indépendance. Abdelmadjid Merdaci, professeur à l'Université de Constantine, a insisté pour sa part à mettre en relief que ces massacres procèdent à dévoiler la nature de l'entreprise coloniale. Il partage le même point de vue avec Malika Rahal lorsqu'il affirme qu'ordonnés par l'Etat français, ces massacres ont été perpétrés pour casser la montée en puissance de la revendication de l'indépendance.

La partialité des médias français de l'époque

Le journaliste d'El Watan, Kamel Beniaiche, auteur du livre «Sétif, la fosse commune : mas-

sacres du 8 Mai 1945», a expliqué que son ouvrage de 344 pages est le résultat d'une enquête journalistique dans la région de Sétif, qui a pris 11 ans de recherche et de recueil de témoignages qui confirment l'existence de fosses communes que les autorités coloniales ont toujours niées. Relevant la partialité des médias français de l'époque, il a souligné que les Algériens massacrés n'ont pas eu de sépulture. Dans son intervention, le directeur de Médiapart, Edwin Plenel, a estimé que le temps est venu afin que des mots soient dits au sujet des crimes coloniaux, relevant que l'Algérie concerne des millions de Français. Au début de la soirée, le documentaire (60 mn) *Mémoire du 8 mai 1945* de Mariem Hamidat a été projeté en présence de la réalisatrice, qui fait défiler des personnes ayant vécu ce drame collectif dans plusieurs localités de Sétif et de Béjaïa.

Halim T./APS

Commerce extérieur

Stagnation du nombre des importateurs et hausse des exportateurs

■ Le secteur du commerce extérieur comptait 43 418 opérateurs en 2016, composés de 41 788 importateurs et de 1 630 exportateurs dont le nombre a augmenté de plus de 31% par rapport à 2015, relèvent des statistiques du Centre national du registre du commerce.

Par Salem K.

Sur les 1 630 exportateurs, 379 exercent sous le statut de personnes physiques, en augmentation de près de 22% comparativement à 2015, et 1 251 en tant que personnes morales (sociétés), en hausse de plus de 34%. Les exportateurs sont répartis entre quatre catégories de produits : exportation de produits agroalimentaires (50%), de produits industriels et manufactures hors hydrocarbures (23%), de tous produits hors hydrocarbures (21%) et de produits pharmaceutiques (6%). Le nombre d'importateurs a, quant à lui, connu une quasi-stagnation en 2016 par rapport à l'année d'avant, avec une hausse de seulement 0,5%. Ces importateurs sont répartis entre 160 activités et sont inscrits essentiellement dans l'importation de matériels et produits liés au domaine de la quincaillerie, drogueries, articles de ménage et d'hygiène (562 opérateurs), d'articles d'habillement (534), de matériels et

Ph. > D. R.



d'équipements liés au domaine de l'électricité et de l'électronique (496) et des équipements, matériels et produits liés au domaine du bâtiment et des travaux publics. S'y ajoutent notamment 247 opérateurs inscrits dans l'importation de fruits et légumes, 185 dans l'importation de légumes secs et des produits

de la minoterie, 177 dans l'importation de sucre, thé, café, cacao et épices et 148 dans l'importation de la biscuiterie, chocolaterie et confiserie. Pour rappel, après avoir été libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique import-export, les activités d'importation de revente en l'état et celles d'ex-

portation sont, depuis septembre 2015, scindées en deux activités. En effet, le décret en vigueur relatif à la Nomenclature des activités économiques (NAE) soumises à inscription au registre du commerce a introduit de nouvelles dispositions portant notamment sur la création d'un nouveau secteur d'activité spéci-

fique à l'exportation, et la possibilité à tout opérateur économique de procéder à l'exportation. Ce texte, venu en application des dispositions de l'article 23 de la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, a pour objet de fixer le contenu, l'articulation ainsi que les conditions de gestion et d'actualisation de cette nomenclature. La réorganisation NAE, qui comporte toutes les activités qui doivent faire l'objet d'une inscription au registre de commerce, s'inscrit dans l'objectif d'une meilleure régulation et organisation des activités économiques et constitue un instrument centré sur la diffusion de l'information économique. La NAE soumise à inscription au registre du commerce est composé des secteurs d'activités, respectivement, de production de biens, de production artisanale, de distribution en gros, d'importation pour la revente en l'état, de distribution en détail (sédentaires et non sédentaires), de services ainsi que d'exportation. S. K./APS

Pétrole

La BM table sur des prix à 55 dollars en 2017 et 60 dollars en 2018

La Banque mondiale a maintenu ses prévisions concernant les prix du pétrole brut à 55 dollars en 2017, et table sur un cours moyen de 60 dollars en 2018, a-t-elle indiqué sur son site web. Dans sa dernière édition sur les perspectives des marchés de matières premières (Commodity Markets Outlook), la BM a avancé que cette hausse, sous-tendue par la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres pays producteurs non Opep, de limiter la production, entraînerait un rééquilibrage progressif des marchés pétroliers. Mais elle a avisé qu'un rebond plus important que prévu de l'exploitation des schistes bitumineux aux Etats-Unis pour-

rait entraîner une révision à la baisse de ces prévisions. Selon la BM, les prix des matières premières énergétiques, y compris le gaz naturel et le charbon, devraient bondir de 26% en 2017 et de 8% en 2018. Conformément aux prévisions concernant les cours du pétrole, le gaz naturel devrait gagner 15% en 2017, stimulé par la montée en flèche des prix aux Etats-Unis. D'après la BM, la hausse attendue des cours des produits non énergétiques (agriculture, engrais, métaux et minerais) en 2017 mettra fin à cinq années de baisse. Les prix des métaux devraient bondir de 16% en 2017, portés par une demande soutenue, notamment en Chine, et des contraintes du côté

de l'offre liées à des perturbations dans certains sites miniers du Chili, d'Indonésie et du Pérou. Par ailleurs, la BM indique que les grèves et les contentieux contractuels dans les grands champs miniers de cuivre ont fait flamber les prix. Mais avec l'augmentation des taux d'intérêt de référence et le ralentissement des placements refuges, les métaux précieux devraient céder 1% en 2017 et à nouveau 1% en 2018. Hors produits énergétiques, les prix agricoles devraient rester globalement stables en 2017, le recul des cours des céréales étant compensé par la hausse des prix des huiles et des produits oléagineux et des matières premières non alimentaires, selon la même

source. Cette conjoncture particulièrement favorable permettra aux ratios stocks/utilisation du blé, du maïs et du riz d'atteindre des niveaux inédits depuis 15 ans, souligne John Baffes, économiste senior et auteur principal du Commodity Markets Outlook. Pour les grandes céréales, les évaluations tablent sur des excédents cette année et l'an prochain. Quant aux prix du café, du cacao et du thé, ils devraient plonger de plus de 6% en 2017, plombés par une offre plus abondante que prévu, selon la BM. Les matières premières non alimentaires devraient progresser de 4%. La fin du cycle des phénomènes «La Niña» atténue les risques de hausse entourant les prévisions pour les pro-

duits de base agricoles en 2017-2018.

Le Brent à moins de 51 dollars à Londres

Par ailleurs, les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens alors que les réserves américaines ont reculé la semaine dernière selon l'API, dont les données précédentes la publication officielle du Département américain de l'Energie (DoE). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet valait 50,78 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 32 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin gagnait 28 cents à 47,94 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient touché un nouveau plus bas en plus de cinq semaines mardi, rebondissaient hier. «A première vue, les données de l'American Petroleum Institute (API) sont positives. Les réserves de brut auraient reculé de 4,2 millions de barils (pour la semaine achevée le 28 avril, ndr), celles d'essence de 1,9 million de barils et celles de produits distillés de 400 000 barils», a énuméré Olivier Jakob, analyste chez Petromatrix. Safia T./Agences

Entreprise des Minoteries de Mascara

Augmentation de la production de 50 %

L'entreprise publique des Minoteries de Mascara a augmenté, durant le premier trimestre de l'année en cours, sa production de 50% par rapport à la même période des années précédentes, a-t-on appris de son directeur général. La production de cette entreprise, spécialisée dans la farine et du son, a augmenté lors du premier trimestre 2017 pour atteindre 153 000 quintaux, soit une hausse de 46 000 qx par rapport à la même période des années précédentes. Cette hausse a permis

de réaliser un chiffre d'affaires de 300 millions DA et des bénéfices de 40,4 millions DA (la même valeur réalisée par l'entreprise durant une année entière au cours des années précédentes), a indiqué Abdelkader Belmokhtar. Ces résultats ont été réalisés à la faveur du grand investissement effectué par les Minoteries de Mascara pour renouveler son matériel, d'une valeur de 242 millions DA, soit 40% d'autofinancement, permettant de rénover la chaîne de production, la ligne de transport du

blé tendre des docks vers la ligne de production et d'acquérir du matériel de transport du produit fini vers les acheteurs, a fait savoir le même responsable. L'investissement consenti au premier semestre 2016 par l'entreprise a permis, selon son directeur général, de préserver la capacité productive estimée à 2 200 qx/jour, d'accroître le taux d'extraction de la farine de 67 kilos à 79 kilos au quintal, d'améliorer la qualité du produit et de le rendre plus compétitif sur le marché. L'entreprise entend

investir dans son réseau commercial à travers la création de deux centres commerciaux pour la vente directement au consommateur de ses produits et ceux d'entreprises relevant du secteur privé et augmenter le nombre de points de vente pour se rapprocher davantage du consommateur, a-t-on indiqué. L'entreprise des Minoteries de Mascara vise la production en 2017 de 600 000 qx de farine et de son et réaliser un chiffre d'affaires de 1,2 milliard DA.

R. E.

Ouargla

Une production céréalière de plus de 80 000 qx attendue

■ Une production de 80 350 quintaux de céréales de diverses variétés, avec un rendement estimé à près de 60 quintaux à l'hectare, est attendue dans la wilaya de Ouargla, au terme de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2016-2017.

Par Lydia O.

Il s'agit de 77 200 qx de blé dur, 450 qx de blé tendre et 2 700 qx d'orge, a précisé le directeur de l'antenne locale de la Coopérative des céréales et des légumes secs (Ccls), Samir Taouaibia. Cette moisson prévisionnelle sera réalisée sur une superficie totale emblavée de 1 874 hectares (irriguée sous pivots), réservée à la céréaliculture à travers différentes communes de la wilaya de Ouargla, à l'instar de N'goussa, Sidi-Khouiled, Hassi-Benabdallah et Hassi Messaoud, soit 909 hectares de plus que la saison précédente (2015-2016) où avait été enregistrée une production de 31 500 qx, a-t-il ajouté. Cette hausse prévisionnelle est justifiée par un accroissement des superficies consacrées

à cette filière stratégique, à la faveur de la mise en application d'un projet d'engorgement inscrit dans le cadre du programme de la sécurisation de la production céréalière par l'irrigation. Piloté par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic), ce projet totalise 50 pivots pour assurer l'irrigation d'une surface globale de 1 225 hectares, répartie entre les communes de Sidi-Khouiled (610 ha), Ouargla (295 ha), Hassi-Messaoud (180 ha) et N'goussa (140 ha), a-t-il fait savoir. Des moyens matériels «conséquents», dont une dizaine de moissonneuses, 20 camions de 20 tonnes chacun et plus d'une quarantaine de tracteurs, ont été mobilisés pour les besoins de cette campagne moisson-battage qui se poursuivra jusqu'à la fin mai courant, a-t-il conclu. Par ailleurs, l'électrifica-



tion agricole, ainsi que l'ouverture de pistes d'accès aux périmètres agricoles et le drainage ont figuré parmi les principales

doléances soulevées par des agriculteurs, lors d'une rencontre présidée par le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, en marge

de l'opération de lancement de la campagne moisson-battage au niveau d'une exploitation agricole privée sur le territoire de la commune de N'goussa.

L. O./APS

M'sila

Vers une augmentation de la production de lait pasteurisé

Les services agricoles de la wilaya de M'sila œuvrent actuellement à augmenter la production de lait pasteurisé pour passer de 27 millions de litres à 30 millions de litres avant la fin 2017, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Les quantités transformées durant cette période représentent pas moins de 50% du volume produit à l'échelle locale, estimé à 68 millions de litres, a indiqué la direction locale des services agricoles, notant que des opérations d'orientations en faveur des éleveurs bovins sont également prévues afin d'augmenter cette production laitière, qui est actuellement d'en-

viron 12 litres par vache alors qu'elle dépasse les 30 litres dans certains pays. En plus des opérations d'orientations, une entreprise privée, spécialisée dans la pasteurisation du lait «Hodna», déploie tous les efforts pour augmenter le nombre de vaches laitières à travers le soutien des éleveurs via l'introduction de techniques modernes d'élevage bovin et un soutien en matière de fourrage et d'insémination artificielle, a-t-on ajouté. Selon la direction, une opération d'extension des troupeaux de vaches est prévue également dans la zone d'El Maâdnar, dans la commune de Bousaâda, pour atteindre les

2 000 vaches. Dans la wilaya de M'sila, la pasteurisation du lait se fait par plusieurs producteurs dans deux unités relevant du secteur privé, dont celle de Hodna qui assure jusqu'à présent la pasteurisation de 27 millions de litres, soit 100% de la production collectée, a-t-on fait remarquer. La wilaya dispose, par ailleurs, d'un cheptel bovin laitier composé de plus de 33 000 têtes, dont l'activité d'élevage est concentrée dans les zones steppiques des régions Est, Sud et Ouest de la wilaya, a signalé à la direction locale des services agricoles.

Hatem D.

Batna

Dix communes seront raccordées au réseau de fibre optique

Dix communes de la wilaya de Batna seront raccordées au cours de cette année au réseau de fibre optique, a déclaré la direction locale d'Algérie Télécom. Les communes de Theriet El Abed, Menaâ, Bouzina et de Ghassira figurent parmi les localités éloignées qui bénéficieront de cette opération, prévue sur une distance de 170 km et visant «l'amélioration de la qualité des services au profit des citoyens à travers le renforce-

ment du taux de raccordement au réseau Internet à haut débit», a précisé le responsable de la communication et de l'information à la direction opérationnelle d'Algérie télécom, Hicham El Ayadi. Pas moins de 48 communes de cette wilaya ont été raccordées ces années dernières à ce réseau, sur une distance globale de 834,3 km, soit une moyenne de 79% des sièges des communes d'Arris, El Madher, Aïn Touta, Fesdis,

Merouana et Djerma, a-t-il rappelé. L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant le raccordement du réseau internet à la fibre optique, de qualité supérieure afin de répondre aux besoins des abonnés de la wilaya, a expliqué M. El Ayadi. Elle permettra à la fin de l'année 2017 d'assurer une couverture totale des différentes communes de la wilaya, en matière de technologie de fibres optiques, a-t-il indiqué. Trente-

sept équipements MSAN (Multi Service Access Node), d'une capacité globale de 12 266 lignes, ont été mis en service en 2016 dans plusieurs communes de la wilaya, selon les dernières statistiques établies la même année et présentées lors de la première session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW), organisée en mars dernier.

F. A.

Skikda

Mise en exploitation de nouveaux forages en juillet à El Marsa

De nouveaux forages, destinés à mettre fin au déficit en eau potable enregistré depuis plusieurs années dans la commune d'El Marsa (Skikda), seront mis en exploitation en juillet prochain, a indiqué le chef de la daïra de Ben Azzouz. Une fois mis en exploitation, ces puits permettront de pomper 12 litres par seconde et d'atténuer le problème de manque d'eau potable dans cette commune qui regroupe environ 6 000 âmes, a expliqué Riad Benahmed. La réception de

ces forages, qui se trouvent dans la zone de Remila, coïncidera avec l'avènement de la saison estivale, surtout que la commune d'El Marsa est une zone touristique par excellence marquée par une forte affluence en été, a indiqué le responsable. L'opération d'approvisionnement en eau potable sera soutenue par quatre camions citernes en plus des deux véhicules déjà en service, en attendant l'exploitation de ces ouvrages, a également souligné le chef de daïra. Selon ce dernier, la

création de ce forage est considérée comme une «solution temporaire» avant l'entrée en service de la station de dessalement d'eau de mer en cours de réalisation dans cette commune et dont la réception est prévue pour l'année prochaine (2018). Cette station permettra, a-t-il affirmé, de mettre fin définitivement au manque d'eau, à l'origine d'une souffrance quotidienne et continue de la population.

APS

Laghouat Un milliard DA pour le raccordement des lotissements au réseau d'électricité

UNE ENVELOPPE de 1,3 milliard DA a été consacrée dans la wilaya de Laghouat au raccordement des nouveaux lotissements d'habitat, a-t-on appris des services de la wilaya. Les mêmes services ont fait état, à ce titre, de la finalisation des études techniques de 180 lotissements, dont le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a pris en charge près de 60% des coûts. Le choix des entreprises de réalisation de cette opération, livrable avant juillet prochain, se fera en coordination avec l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), a-t-on fait savoir. Le programme de la Sonelgaz prévoit le raccordement de 2 432 foyers à travers 16 communes de la wilaya sur un linéaire de 488 km, portant ainsi le taux de raccordement au réseau d'électricité à 98% dans la wilaya de Laghouat, selon la même source. S'agissant du réseau de distribution de gaz naturel, un programme de raccordement de 2 674 foyers est en cours d'exécution à travers 19 communes de la wilaya de Laghouat. Ces opérations devront permettre de porter 94% le taux de raccordement au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Laghouat, ont révélé les mêmes services.

R. R.

Règlement de la crise libyenne

Le Premier ministre rencontre son rival Haftar

■ Le Chef du gouvernement d'union nationale libyen (GNA), Fayez al-Sarraj, s'est entretenu avec le maréchal Khalifa Haftar, à Abou Dhabi, aux Emirats arabes unis, dans le cadre des efforts pour le règlement de la crise libyenne, ont rapporté des médias.

Par Halim O.

Les deux hommes se sont entretenus «à huis clos» dans la capitale émiratie, dans le cadre des efforts pour un règlement politique de la crise libyenne, et se sont mis d'accord sur les principaux points de discorde, notamment ceux liés à l'accord politique signé en décembre 2015 sous les auspices de l'ONU, ont précisé les mêmes sources. Il s'agit de la deuxième rencontre entre al Sarraj et Haftar après celle qui avait eu lieu en janvier 2016 peu après la désignation de M. Sarraj à la tête du GNA. Les deux parties se sont entendues sur «la poursuite

des rencontres lors de la prochaine étape», a-t-on indiqué. La nouvelle rencontre entre les deux hommes intervient au moment où le Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen, dirigé par al Sarraj, intensifie ses contacts aux plans interne et international pour trouver, conformément à l'accord politique libyen, une issue à la crise qui secoue la Libye depuis 2011. Dans le cadre des efforts internationaux pour un règlement de la crise libyenne, à travers un dialogue politique inter libyen, une réunion des pays voisins de la Libye se tiendra le 8 mai prochain à Alger. En mai 2014, l'Algérie avait accueilli la première réunion du Mécanisme des pays voisins de la Libye en marge de la Conférence ministérielle des Non-alignés lors de laquelle elle avait souligné la nécessité d'opter pour la solution politique, seule garante de l'unité et de la souveraineté de la Libye ainsi que de la cohésion de son peuple.

Dans ce contexte, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Massahel, qui avait effectué une tournée en Libye, avait salué la «volonté du peuple libyen de voir la paix et la sécurité s'instaurer à travers son pays, loin de toute ingérence étrangère». «Il y a une volonté chez les Libyens d'aller vers la paix. Nous l'avons constaté chez les simples citoyens, comme chez les responsables politiques. Je crois, aujourd'hui, que le travail de tout le monde n'est pas de nous ingérer dans leurs affaires», avait déclaré M.



Messahel, au terme d'un entretien avec le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, chef de la mission d'appui des Nations unies pour la Libye (Manul), Martin Kobler.

Les Emirats «optimistes»

Les Emirats arabes unis se sont dits «optimistes» sur une solution en Libye et ont pressé l'ONU de nommer un nouvel émissaire pour ce pays. La rencontre suscite de «l'optimisme quant à une solution politique en Libye», a souligné le ministère des Affaires étrangères des Emirats dans un communiqué publié tard mardi par l'agence

officielle WAM. «C'est un pas important dans le processus politique du pays», a ajouté le ministre. Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi, un allié du maréchal Haftar tout comme les Emirats arabes unis, était attentif à Abou Dhabi mais il n'est pas clair si cette visite de deux jours est liée ou non aux pourparlers interlibyens. Par ailleurs, les Emirats arabes unis ont souligné la nécessité de nommer un nouvel émissaire de l'ONU en Libye. «L'ONU et son émissaire ont joué jusqu'ici un rôle significatif dans le processus politique», a affirmé le ministre. «Pour garder un rôle de soutien aux efforts visant à mettre fin à la crise libyenne, la communauté

internationale doit nommer un nouvel émissaire en Libye», a-t-il ajouté. L'ONU a proposé le Palestinien Salam Fayyad pour remplacer l'actuel émissaire Martin Kobler mais les Etats-Unis y ont mis leur veto, ce dont s'est félicité Israël. Six ans après la révolte ayant mis fin à la dictature de Mouammar Kadhafi, la Libye reste engluée dans une interminable crise de transition, victime d'une insécurité persistante, d'une économie en lambeaux et de rivalités politiques incessantes. En février, une rencontre prévue au Caire entre les deux rivaux n'avait finalement pas eu lieu.

H. O./Agences

Sahara occidental La Commission de l'UA salue l'adoption de la résolution 2351

LE PRÉSIDENT de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a salué l'adoption à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité de l'ONU, de la résolution 2351 (2017) sur la question du Sahara occidental qui a prorogé, pour une année, le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Moussa Faki a salué «l'esprit constructif et la détermination du Secrétaire général de l'ONU (Antonio Guterres) à relancer le processus de négociations en vue de parvenir à une solution au conflit du Sahara occidental qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui». Le diplomate tchadien a aussi souligné, comme énoncé dans la résolution, «la nécessité d'une mission effective pour surveiller l'accord de cessez-le-feu» et a «jugé impératif que les deux parties (Maroc et Front Polisario) respectent cet accord et coopèrent pleinement avec la Minurso». Il a enfin réitéré la détermination de l'UA à «travailler en étroite collaboration» avec le Secrétaire général de l'ONU, pour faire avancer le processus de paix et trouver une solution durable au conflit, conformément aux décisions de l'Union africaine et aux résolutions des Nations unies. Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité la résolution 2351 (2017) par laquelle il proroge jusqu'au 30 avril 2018 le mandat de la Minurso.

R. M.

Tunisie

Des ONG inquiètes d'un recul de la liberté de la presse

Un collectif d'ONG tunisiennes et internationales a mis en garde contre un recul de la liberté de la presse et de la liberté d'expression dans l'unique pays rescapé du Printemps arabe, six ans après la chute de la dictature. «Le gouvernement tunisien n'a eu de cesse ces dernières semaines de resserrer l'état sur la presse», affirment ces 25 associations dans un communiqué publié notamment à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Au titre de leur argumentaire, ces ONG, dont Reporters sans frontières (RSF) et le Syndicat des journalistes tunisiens (SNJT), citent le retard dans la «mise en œuvre de la loi sur l'accès à l'information» ou encore la «nouvelle campagne de diffamation» de certains médias et partis contre la Haïca, la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle. A ce sujet, elles se disent «profondément préoccupées» par un projet de loi du gouvernement prévoyant la création d'une

«Instance de régulation de la communication audiovisuelle» (ICA) limitée dans ses «prérogatives» et son «indépendance». Le collectif déplore également la récente saisie d'une petite parution hebdomadaire, à la faveur de l'état d'urgence en vigueur dans le pays depuis plus d'un an et demi. «C'est la première fois depuis la chute de la dictature (...) qu'un journal est interdit de la sorte», s'inquiètent ces ONG.

«Moment critique»

Invitées à réagir au communiqué de ces ONG, les autorités tunisiennes n'ont pas donné suite jusque-là. Les médias tunisiens étaient totalement muselés sous le régime de Zine el Abidine Ben Ali, balayé début 2011 par un soulèvement populaire dont le principal acquis est, de l'avis général, une liberté d'expression sans précédent dans le pays. La Tunisie est ainsi le premier pays d'Afrique du Nord dans le dernier classement de RSF sur la liberté de la presse (97). Si elle

fait bien mieux que ses voisins maghrébines, elle a toutefois perdu une place par rapport à l'an dernier. Parmi les membres du collectif d'ONG, Amnesty International a en outre publié mardi un communiqué distinct dans lequel elle exhorte plus largement la Tunisie à réaffirmer «son engagement en faveur des droits de l'Homme», évoquant en particulier les cas de torture et les discriminations liées au genre. Le pays a réalisé «quelques progrès» depuis sa révolution, mais les dernières années ont marqué une «résurgence de cas impunis», en l'absence notamment de réforme du secteur de la sécurité, a argué sa directrice pour l'Afrique du Nord, Heba Morayef. La situation en Tunisie a fait l'objet ce mardi d'un examen périodique devant le conseil des droits de l'Homme de l'ONU, le premier depuis 2012. Cette évaluation «intervient à un moment critique» et «offre une opportunité unique de faire un bilan d'étapes», a encore fait valoir Amnesty.

Souad F.

Convention de la sous-traitance de Renault Algérie

Accélérer le développement de la filière automobile

● Renault Clio IV phase II sera assemblée avant fin 2017

Page animée par Ali Zidane

Sous la présidence de **A b d e s s a l e m** Bouhouareb, ministre de l'Industrie et des Mines, une Convention de la sous-traitance a été organisée par le Groupe Renault, jeudi dernier, à Oran. Cette rencontre a regroupé plus de 200 sous-traitants locaux et internationaux, en vue d'accélérer le développement de la filière automobile en Algérie. Cet événement a eu lieu en présence du wali d'Oran et de hauts responsables du Groupe Renault à l'instar de **M^{me} Véronique SARTLAT-DEPOTTE**, directeur des achats de l'Alliance Renault-Nissan et **P. D. G. de RNPO**; **M. Gaspar GASCON-ABELLAN**, directeur de l'Ingénierie du Groupe Renault; **M. Bernard CAMBIER**, directeur des Opérations de la Région Afrique-Moyen-Orient et Inde (AMI) du Groupe Renault; **M. Guillaume JOSSELIN**, directeur général du Groupe Renault en Algérie et **M. Armando BENDITO ESPINA**, président-directeur général de Renault Algérie Production.

La convention de la sous-traitance

Cet événement a vu la participation de plus de 200 fournisseurs du Groupe Renault, locaux et internationaux, venus notamment de France, de Roumanie, de Turquie, d'Iran, de Corée du



Sud et du Japon, afin de s'informer sur l'état d'avancement de l'usine de Renault Algérie Production (RAP) et sur les possibilités de partenariats que ce projet offre en matière de sous-traitance. Pionnier de l'industrie automobile, le Groupe Renault s'engage à contribuer davantage au développement économique de l'Algérie, en réaffirmant son objectif de produire, d'ici à 2022, pas moins de 100 000 véhicules/an, avec un taux d'intégration locale de 45% en 2023.

Depuis l'inauguration de l'usine de RAP, en novembre 2014, le Groupe Renault est passé d'un volume de production annuel de 25 000 véhicules en 2015 à 42 000 véhicules en 2016, dépassant tous les objectifs annoncés.

Le Groupe Renault a également confirmé, à l'occasion de cette rencontre, l'arrivée en pro-

duction de la nouvelle Renault Clio IV Phase II, avant la fin de l'année 2017. Ce 3^e véhicule «Made in Bladi», permettra d'élever la production annuelle de l'usine d'Oran à 60 000 véhicules, dès cette année. Il a été également communiqué que le site industriel de Oued Tlelat subira une transformation majeure dans les prochaines années. L'usine intégrera notamment des départements Tôlerie et Peinture, pour un passage du Semi Knocked Down (SKD) au Completely Knocked Down (CKD). Ce développement de l'usine contribuera sans nul doute au nouveau modèle économique algérien et permettra au Groupe Renault d'accompagner l'Algérie dans ses ambitions d'exportation.

A ce jour, le projet industriel du Groupe Renault à Oran a permis à l'Industrie Algérienne de fabri-

quer près de 80 000 véhicules, de recruter et de former plus de 800 professionnels, d'intégrer 5 fournisseurs locaux de pièces et 150 fournisseurs de services et biens d'équipements, de créer plus de 2 000 emplois directs et indirects et d'atteindre un taux d'intégration locale de 28%. Le Groupe Renault cible une masse d'achats en Algérie doublée en trois ans, qui intègre les achats locaux de pièces et de services pour les besoins de l'usine de Oued Tlelat. L'objectif d'intégration locale atteindra ainsi 42% à fin

2019 avec 4 ans d'avance. **Bernard CAMBIER**, directeur des Opérations de la Région Afrique-Moyen-Orient et Inde (AMI) du Groupe Renault a déclaré que «le Groupe Renault entend bien être aux côtés de l'Algérie pour l'accompagner dans sa volonté de devenir un fer de lance de l'automobile sur le continent africain, en lui faisant bénéficier de la dynamique très forte de l'Alliance Renault-Nissan.» **Guillaume JOSSELIN**, directeur général du Groupe Renault en Algérie, se dit : «très fier de ce que nous avons pu accomplir depuis l'ouverture de l'usine Renault Algérie Production à Oued Tlelat en 2014. Renault est présente en Algérie depuis 1922, et ce nouveau chapitre de son histoire dans le pays représente un véritable succès industriel, commercial et humain. Nous œuvrons tous les jours au dépassement de nos objectifs, ce qui fait que nous sommes en avance sur tous les jalons de notre projet. Les perspectives de croissance sont importantes, et elles nous permettront de satisfaire la demande toujours grandissante de nos clients pour nos véhicules "Made in Bladi".»

Challenge après-vente RTEC 2017 :

24 équipes internationales en finale



La première étape de l'édition 2017 du challenge après-vente de Renault Trucks RTEC s'achève. 5 285 candidats issus de 49 pays se sont affrontés autour d'épreuves théoriques et 24 équipes se sont qualifiées pour participer à la grande finale internationale, qui se tiendra à Lyon, berceau de la marque, le 17 mai prochain. Les présélections de l'édition 2017 du challenge RTEC (Road To Excellence Championship – en route vers l'excellence) viennent de se terminer. 24 équipes, issues de 20 pays, se sont qualifiées pour participer à la finale internationale, qui se tiendra le 17 mai 2017 à Lyon et prétendre au titre de «Meilleure équipe après-vente Renault Trucks». En lice, la France, l'Algérie, la Turquie, le Ghana, le Danemark,

la Suisse, le Sultanat d'Oman, l'Espagne, la Belgique, la Russie, l'Allemagne, la Pologne, l'Ukraine, l'Italie, le Portugal, Israël, l'Autriche, la Bulgarie, la Slovaquie et le Royaume-Uni. Les équipes finalistes, composées de quatre personnes au maximum, s'affronteront au cours de six épreuves pratiques, en conditions réelles, dans l'atelier de formation du constructeur. Les situations qui seront présentées aux 24 équipes correspondent à celles auxquelles les techniciens doivent faire face quotidiennement. Les épreuves pratiques, techniquement très variées, couvriront toutes les étapes de l'après-vente et pour faire la différence, chaque équipe devra se répartir les missions en fonction de leurs compétences respectives.

Tahkout Manufacturing Company :

Hyundai présente le premier véhicule HB assemblé à l'usine de Tiaret

Tahkout Manufacturing Company annonce la sortie du premier modèle Hyundai 5 portes (Hatchback) assemblé dans l'usine de Tiaret, présenté à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du travail.

La gamme de véhicules Hyundai assemblée en Algérie s'élargit avec l'annonce de la sortie des chaînes de montage de l'usine Tahkout à Tiaret, du premier modèle dans la version Hatchback. Ce dernier a été présenté lundi à l'occasion de la célébration de la Journée internationale du travail, en présence des ministres du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et de la Culture et des Relations avec le Parlement par intérim, Azzedine Mihoubi.

Lors de la présentation du nouveau modèle, **Brahim Smaili**, directeur de Marque, indique que ce modèle est équipé d'un bloc moteur 1.4l essence de 107 ch, richement équipé et se caractérise par sa robustesse et sa puissance.

Il dira par ailleurs que l'usine de Hyundai de Tiaret assemblera 500 unités de ce nouveau modè-



le pour un premier temps, ajoutant que le complexe produit d'autres marques à l'instar de Hyundai I10, Accent, Tucson, Creta et Santa Fe. Il est utile de rappeler que la production de véhicules de marque Hyundai à

Tiaret a été lancée le 1^{er} novembre dernier pour un investissement de 250 millions de dollars et une capacité de production de 200 000 véhicules/an après cinq années d'activité.

In auto-utilitaire.com

Cima Motors-Chevrolet

Le plein de carburant et une révision gratuite pour la Sail

Cima Motors, représentant officiel des marques Hyundai, Chevrolet et Opel depuis le début de l'année 2017, offre à ses clients possédant des Chevrolet Sail, le plein de carburant et une révision gratuite du véhicule. Ce sont les commerciaux de l'ancien revendeur multimarques qui sont en train de prendre attache, depuis le 30 avril, avec les clients de chez Chevrolet, possédant la berline fabriquée en Chine. Le but de cette initiative totalement gratuite est de fidéliser les clients en prévision de l'arrivée de ce modèle en Algérie. La future concurrente de la Renault Symbol et Dacia Logan est la mieux indiquée pour un assemblage en Algérie étant donné qu'elle a été dessinée par le centre design de GM à Shanghai. Elle est produite dans une usine ultra moderne répondant aux normes internationales. Cima Motors qui a repris la carte GM (Chevy et Opel) de chez Diamal n'a pas encore annoncé de projet industriel avec le géant de Détroit.





Afghanistan

8 morts dans un attentat à Kaboul revendiqué par l'EI

■ Au moins huit personnes ont été tuées hier à Kaboul dans l'attaque d'un convoi blindé de l'Otan, revendiquée par le groupe État islamique (EI).

Par Rosa D.

L'explosion, qui s'est produite à l'heure de pointe matinale, a fait huit morts et 28 blessés, «pour la plupart des civils», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Najib Danish. L'Otan a pour sa part indiqué que trois soldats de la coalition avaient été blessés. «Leurs jours ne sont pas en danger, ils sont dans un état stable et actuellement soignés par les services médicaux de la coalition», selon un communiqué des forces américaines sous mandat de l'Otan en Afghanistan. Le groupe État islamique (EI) a revendiqué l'attentat via son agence de propagande Amaq, affirmant qu'elle a été conduite par un kamikaze et que «8 soldats américains» ont péri, ainsi que des Afghans. Les États-Unis ont mis la pression ces dernières semaines sur les combattants de

l'EI en Afghanistan, dans le but d'éliminer toute présence de ce groupe dans le pays d'ici la fin de l'année, avant que n'arrivent des jihadistes expérimentés, chassés d'Irak et de Syrie. Selon des témoins, les militaires étrangers visés circulaient à bord de véhicules blindés de transport de troupes (MRAP), conçus pour résister à de fortes explosions. Au moins trois véhicules civils et deux blindés ont été endommagés par l'explosion qui a laissé un cratère sur une route passante à proximité de l'ambassade américaine, a constaté l'AFP. Vitrines et fenêtres des bâtiments alentours ont été soufflées par la déflagration, ressentie jusqu'à 600 mètres à la ronde a indiqué un témoin. La source exacte de l'explosion est encore incertaine. L'Otan a évoqué un engin explosif. Selon une source sécuritaire afghane, il s'agissait d'une «voiture piégée». L'EI, qui a émergé en



Afghanistan en 2015, a revendiqué plusieurs attentats ces derniers mois, dont la sanglante attaque contre le principal hôpital militaire en mars à Kaboul, mais les autorités mettent cette dernière revendication en doute et désignent les talibans. L'attaque de hier intervient quelques jours après l'annonce par les talibans du lancement de leur «offensive du printemps», lors de laquelle ils avaient plus particulièrement menacé de s'en prendre aux troupes étrangères. Cette offensive marque habituellement la reprise des combats avec le redoux, mais ces dernières années, les insurgés islamistes ont continué leurs opérations contre le gouvernement soutenu par l'Occident pendant la traditionnelle trêve hivernale. Le chef du Pentagone Jim Mattis, qui a effectué une visite surprise à Kaboul en avril, au moment où les États-Unis réfléchissent à leur stratégie pour l'Afghanistan, avait

dit s'attendre à «une nouvelle année difficile» pour les troupes afghanes comme étrangères. Il ne s'est pas prononcé cependant sur le besoin d'envoyer «quelques milliers» d'hommes de plus, comme réclamé par le commandant des troupes américaines et alliées en Afghanistan, le général John Nicholson. Le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg a pour sa part déclaré dimanche au journal allemand Welt am Sonntag que l'Alliance étudie une augmentation des effectifs de sa mission en Afghanistan, «Resolute Support». Les États-Unis, qui ont chassé les talibans du pouvoir en 2001, sont engagés en Afghanistan dans le plus long conflit de leur histoire. Ils comptent 8.400 hommes stationnés dans le pays et conduisent, en marge de l'opération Resolute Support d'appui aux troupes afghanes, des frappes aériennes contre des positions d'Al-Qaïda, des talibans et du

groupe État islamique (EI). Outre les troupes américaines, 5 000 soldats de pays alliés sont déployés sous la bannière de l'Otan. Depuis la fin de la mission de combat et le retrait de la majorité des forces occidentales fin 2014, l'armée afghane est confrontée à un regain d'activité des insurgés islamistes qui enfoncent ses lignes. Plus du tiers du territoire national échappe au contrôle du gouvernement et de nombreuses régions sont à présent disputées entre les différentes parties. La capitale afghane elle-même est la cible d'attentats majeurs à répétition.

Dans un récent rapport, l'ONU a indiqué que la province de Kaboul avait enregistré le plus grand nombre de victimes civiles du conflit au premier trimestre 2017, appelant à des «mesures adéquates de la part des parties au conflit pour épargner les civils».

R. D.



Points chauds

Explications

Par Fouzia Mahmoudi

Plus l'enjeu d'une élection est grand et plus l'amertume de la défaite est grande. C'est ce que démontre une nouvelle fois Hillary Clinton, candidate malheureuse de la dernière élection présidentielle. Celle qui fut sénatrice de l'État de New York, secrétaire d'État de Barack Obama et qui a au début du mandat du premier président noir décliné le poste de Vice-président, n'arrive toujours pas, cinq mois après le scrutin qui a signé son échec, à remporter la Maison-Blanche, à tourner la page. Et plutôt que de reconnaître les erreurs qui ont été les siennes dans la campagne d'une élection que tous lui promettaient gagnée d'avance, l'ancienne candidate Démocrate continue de se chercher des excuses et surtout des boucs émissaires. Hillary Clinton a en effet livré cette semaine son explication de ce qui a causé sa défaite face à Donald Trump, accusant le directeur du FBI James Comey, Vladimir Poutine et WikiLeaks de lui avoir volé une victoire quasi-acquise. «J'étais sur le chemin de la victoire jusqu'à ce que la lettre de Jim Comey le 28 octobre et le WikiLeaks russe créent le doute dans la tête des gens qui penchaient en ma faveur, et qui ont fini par prendre peur», a déclaré l'ancienne candidate. «Si l'élection avait eu lieu le 27 octobre, je serais votre présidente», a-t-elle dit. Le président Donald Trump lui a rétorqué quelques heures après avec deux tweets sarcastiques, répétant que les démocrates utilisaient ces accusations anti-russes comme excuse pour masquer leur humiliation dans les urnes. Hillary Clinton a participé à quelques événements publics depuis novembre, mais elle s'était peu exprimée sur les raisons de son échec. On savait, par son entourage, qu'elle entretenait une amertume vis-à-vis du FBI, qui a relancé quelques semaines avant le scrutin l'affaire de ses emails. Début avril, elle s'était dite certaine que la misogynie avait «joué un rôle», et avait évoqué le double effet négatif de Comey et des fuites de messages privés sur WikiLeaks. Mais c'est la première fois qu'elle expliquait en détail son interprétation du résultat de l'élection. Pour elle le 28 octobre est une date décisive, celle à laquelle le directeur du FBI James Comey annonçait au Congrès que ses enquêteurs avaient trouvé de nouveaux messages justifiant une relance des investigations closes au mois de juillet précédent sur les emails de l'ancienne secrétaire d'État, remettant à la une cette affaire. Ce n'est que deux jours avant le scrutin que Comey annoncera n'avoir finalement rien trouvé d'incriminant. Selon elle, pas de véritables erreurs de sa part ou de sa campagne, mais des agents extérieurs sont ceux qui l'ont «saboté» pour l'empêcher d'accéder à l'investiture suprême. Une attitude de mauvais perdant qui ne peut toutefois lui faire de tort aujourd'hui alors qu'à 69 ans, ses ambitions présidentielles sont, vraisemblablement, bel et bien mortes.

F. M.

Corée du Nord

Pyongyang confirme l'arrestation d'un enseignant américain

La Corée du Nord a confirmé hier l'arrestation en avril d'un enseignant américain, dans un contexte très tendu entre Pyongyang et Washington au sujet du programme nucléaire de Nord. Kim Sang-Duk, également appelé Tony Kim, a été interpellé le 22 avril à l'aéroport de Pyongyang pour avoir «commis des actes criminels hostiles visant à renverser la RPDC» (République populaire démocratique de Corée, NDLR), rapporte l'agence officielle nord-coréenne KCNA. «Kim est désormais détenu par les services judiciaires compétents qui enquêtent sur ses crimes», poursuit l'agence. Kim Sang-Duk est le troisième ressortissant américain détenu en Corée du Nord. L'Université des sciences et de la technologie de la capitale (USTP) nord-coréenne avait annoncé qu'il avait été arrêté au moment où il s'appretait à quitter le pays après

avoir enseigné pendant plusieurs semaines dans cet établissement. L'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, avait vu dans cette arrestation une tentative du régime de Kim Jong-Un d'utiliser un Américain comme moyen de pression alors que les tensions sont au plus haut entre la Corée du Nord et la communauté internationale, en raison des programmes nucléaire et balistique de Pyongyang. «Nous sommes confrontés à un dirigeant qui gesticule», avait-elle dit la semaine dernière dans un entretien à la chaîne CBS. «Il essaie de montrer à son peuple qu'il a du pouvoir, que ce soit par sa rhétorique ou par ses actions». M^{me} Haley avait précisé que Washington tentait de rassembler des informations sur cette arrestation. L'université USTP, fondée par des évangélistes chrétiens étrangers, a ouvert ses portes en 2010 et compte un

certain nombre d'enseignants américains. Les élèves sont généralement les enfants de l'élite. M. Kim est un ancien professeur de l'Université des Sciences et de la Technologie de Yanbian en Chine, proche de la frontière avec la Corée du Nord. D'après son site internet, il enseigne la comptabilité. Selon l'agence sud-coréenne Yonhap, M. Kim est âgé de 55 ans et participait à des programmes d'aide à l'enfance dans des zones rurales de Corée du Nord. Deux autres Américains étaient déjà détenus en Corée du Nord dans un contexte de relations glaciales avec les États-Unis. Otto Warmbier, un étudiant de 21 ans, a été condamné l'an dernier à 15 ans de travaux forcés pour avoir volé du matériel de propagande. Kim Dong-Chul, un pasteur américano-coréen, est en prison pour espionnage.



Festival international de la danse contemporaine

Les dernières créations chorégraphiques algériennes à l'honneur

■ Une série de nouvelles créations algériennes chorégraphiques dans le registre de la danse contemporaine ont été présentées mardi soir au public de l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaih, par les danseurs du ballet national.



Sofiane Drici

Par Adéla S.

Ce spectacle, majoritairement dédié aux danseurs algériens, a été présenté en clôture

du 8^e Festival international de la danse contemporaine (Fidc) inauguré samedi.

Les danseurs du ballet national algérien, aujourd'hui sous tutelle de l'Opéra d'Alger, ont

présenté le spectacle «*Si j'étais une note*» écrit et mis en scène par le danseur et chorégraphe Sofiane Drici et qui s'inspire des standards de danse classique pour exprimer des sentiments comme la tristesse, l'amour et la douleur.

Sur scène Sofiane Drici, danseur étoile du ballet, était accompagné de la danseuse Wissam Maazouz et de la pianiste Hadjer Zouba.

Un autre trio du ballet de l'Opéra d'Alger, mené par Amar Khelloufi, a présenté la chorégraphie «*L'écho du silence*» par laquelle il a souhaité transmettre au public le sentiment d'isolement vécu par une personne sourde-muette.

Le spectacle traduit également l'ouverture au monde de cette personne après avoir trouvé un moyen de communiquer avec son entourage et de s'imposer dans la société sans tenir compte de son handicap.

«*Le choix des tous*» était la dernière création du danseur

Malek Laras présentée sur scène.

En seconde partie de la soirée, la compagnie américaine «*Bodytraffic*» qui s'était produite sur scène dimanche, est revenue à l'Opéra d'Alger après avoir animé un master class au profit d'une trentaine d'enfants malades de l'Association «*Chem's pour les arts thérapeutiques*».

Le fruit de cet atelier, initiant les enfants à la danse contemporaine et aux chorégraphies de groupe, a été présenté au public, moyennement nombreux à cette soirée.

La compagnie américaine a également animé un atelier de danse de rue et hip hop sur fond de modern jazz avec une vingtaine de danseurs algériens issus du ballet et de plusieurs coopératives de danse.

En dernière partie de soirée, la compagnie italienne «*Zappalà Dance Compagny*» a présenté «*Fullplay*», un spectacle impressionnant par la synchronisation

parfaite entre les trois danseurs et la création des lumières qui donnait aux spectateurs une illusion de continuité dans le mouvement en éclairant les danseurs tour à tour.

Inauguré samedi, le 8^e Fidc a pris fin mardi après une vingtaine de spectacles de danse classiques et de danse contemporaine animés par des troupes en provenance de dix pays dont la France, la Russie, la Chine et les Etats-Unis ou encore l'Espagne.

A. S./APS

Rendez-vous culturels

Opéra d'Alger

Jusqu'au 22 mai

L'exposition «*La culture assaillie*», organisée par l'Ambassade des Pays-Bas en Algérie, en collaboration avec le Musée National du Bardo, Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 20 mai :

Exposition «*Dhikr Pictural*» de l'artiste peintre Anissa Berkane. Musée public national du Bardo (rue Franklin-Roosevelt, Alger)

Jusqu'au 22 mai :

L'ambassade du royaume des Pays-Bas en Algérie organise l'exposition de photographies «*Culture assaillie*», illustrant l'état des lieux, des monuments, sites et manuscrits ayant une valeur patrimoniale mondiale, qui se trouvaient dans le passé et qui se trouvent toujours en danger à cause des conflits.

Galerie Mohammed-Racim (5, Avenue Pasteur, Alger-Centre)

Jusqu'au 11 mai :

Exposition de l'artiste peintre Nouredine Chegrane.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Alger)

Jusqu'au 30 mai :

Exposition de l'artiste calligraphe Salah El Megbed intitulée «*Perles en lettres*».

Galerie des Ateliers Bouffée d'Art (Résidence Sahraoui, Les Deux Bassins, Ben-Aknoun, Alger)

Jusqu'au 6 mai :

Exposition-vente «*Expressions Croisées*» de l'artiste plasticien Yacine Aidoud.

Hôtel Sofitel d'Alger

Du 8 au 12 mai :

«*We Love Cinema*», événement dédié aux cinéphiles Basilique Notre Dame d'Afrique

Lundi 8 mai 19h30 :

Concert exceptionnel des «*Polyphonies Pyrénéennes*» avec ARRAYA

Expérience théâtrale constantinoise

Sérieux déficit en archives

Le déficit en archives relatives aux premières années de l'expérience théâtrale constantinoise a été mis en exergue mardi à Constantine par le chercheur en théâtre Mohamed Gharnaout, au cours d'une rencontre organisée par la direction locale de la culture.

Le déficit en archives «*entretient une certaine confusion et véhicule de fausses données sur cette expérience*», a estimé M. Gharnaout lors d'une rencontre culturelle sur «*le théâtre algérien entre étude académique et réalité*», organisée au palais de la culture «*Mohamed Laid Al Khalifa*» à Constantine.

Selon le chercheur, ceux qui ont écrit sur cette expérience se sont basés essentielle-

ment sur les récits et témoignages de personnes âgées, ainsi que les livres et articles contenus dans les archives de la ville de Constantine de l'époque coloniale, dont l'essentiel est encore en France.

Pour M. Gharnaout, les racines du théâtre d'expression arabe à Constantine remontent à 1913 bien avant la visite effectuée à la ville en 1921 par l'artiste libanais Georges Abiad et 65 ans après la naissance du théâtre arabe au Liban et en Syrie.

Regrettant l'absence de documents sur les débuts du théâtre, notamment ceux relatifs aux noms des troupes, des comédiens ainsi que les pièces et œuvres produites, le chercheur a estimé, qu'entre 1928 et 1962,

environ 400 œuvres ont vu le jour à Constantine, dont de nombreuses ont été réalisées en collaboration avec des artistes arabes. «*Ce chiffre est considérable*», a ajouté le conférencier, qui a insisté sur «*l'importance de la critique théâtrale*».

De son côté, le comédien et réalisateur, Karim Boudchiche, a fait part de l'évolution de son expérience théâtrale, soulignant son intérêt croissant pour la critique théâtrale et l'archivage du théâtre.

Il a insisté, au même titre que M. Gharnaout, sur l'importance de la formation académique pour le perfectionnement de l'expérience de l'artiste théâtral.

Racim C.

Projet de réforme du droit d'auteur

Des représentants du secteur audiovisuel européen inquiets

Plus de 400 représentants du secteur audiovisuel européen ont adressé mardi une lettre aux institutions de l'UE pour exprimer leur inquiétude face au projet de réforme du droit d'auteur, qui mettrait en danger selon eux le financement de leurs créations.

Des scénaristes, réalisateurs, producteurs et distributeurs de films des 28 pays de l'UE ont dit leurs préoccupations au président de la Commission, Jean-Claude Juncker, à celui du parlement européen, Antonio Tajani, et à celui du conseil (représentant les Etats membres de l'UE), Donald Tusk.

Dans cette lettre, ils s'inquiètent du projet de réforme présenté par la Commission le 14 sep-

tembre dernier et qui est actuellement discuté au parlement européen et au conseil, avant d'être éventuellement adopté. La commission des Affaires juridiques du parlement européen devrait se prononcer sur le sujet le 28 septembre prochain.

Au Conseil, seules la France, l'Espagne et l'Italie veulent préserver le principe de la territorialité des droits d'auteur lorsque celui-ci constitue, en particulier dans les domaines de l'audiovisuel et du cinéma, la clé de voûte du financement et de la diffusion de la culture, selon une chargée de la communication des signataires.

Par cette modernisation des règles du droit d'auteur, l'exécutif européen entend faciliter la dif-

fusion de programmes en ligne: dès lors qu'une chaîne dispose d'un droit d'exploitation pour un contenu dans le pays européen où elle est présente, elle pourra en accord avec les ayants droit le rendre accessible sur le net partout ailleurs dans l'UE.

Actuellement, les chaînes européennes de télévision mettent à disposition sur leur site internet une grande variété de programmes – en direct ou en différé – mais ces derniers ne sont généralement accessibles sur le net que dans le pays d'origine de la chaîne. Une série peut être éventuellement revendue dans un autre pays européen, ce qui permet à celui qui en a financé la création d'en tirer des revenus. Or, le projet de réforme en

cours ouvrirait, selon les professionnels de l'audiovisuel signataires de la lettre, une brèche qui mettrait à mal leur modèle de financement.

Les producteurs de films estiment en effet que leur pouvoir de négociation sera fragilisé face aux grandes chaînes de télévision.

«*Ce projet menace directement la diversité culturelle dans le sens où les productions "locales" seraient les premières affectées par un tel texte*», écrit-ient-ils.

Ils tirent la sonnette d'alarme, alors que la Commission européenne compte faire à la mi-mai un bilan à mi-parcours de ses propositions sur le numérique.

R. C.



Coup-franc direct

Des commissions fantômes

Par Mahfoud M.

On croyait que le nouveau bureau fédéral allait faire une véritable révolution en pensant à créer une nouvelle commission dite d'éthique. On croyait que les responsables avaient une idée lumineuse en voulant démasquer les fraudeurs et surtout donner une certaine image du football national autre que celle qu'on veut véhiculer et qui fait que beaucoup pensent qu'il est utopique de croire à une révolution. Avec cette commission d'éthique qui a été confiée à un historique, à savoir, l'ancien joueur de l'équipe du FLN, Maouche, on avait espoir que cela allait s'améliorer et qu'elle tentera de faire entendre sa voix. Mais cela a été un leurre puisqu'elle a échoué au premier couac, avec cette affaire des deux matchs de la Ligue II entachés d'irrégularités. Des preuves ont été fournies par des acteurs de ces deux matchs sans que cela n'émeuve aucun responsable, étant donné qu'il n'y a pas eu de suivi. Aucun joueur, aucun technicien, ni aucun responsable n'ont été convoqués pour se prononcer sur ce qui s'est passé ce qui est vraiment désolant. Il faut attendre donc encore longtemps pour voir les responsables du football national lancer de véritables enquêtes sur ce genre de mascarades. On crée donc des commissions qui ne servent à rien, et qui sont plutôt des commissions fantomatiques.

M. M.

Mehdi Abeid

«Les supporters de l'EN sont au-dessus»

L'international algérien du Dijon FCO, Mehdi Abeid a rendu un vibrant hommage aux supporters de la sélection nationale, lors de son passage lundi soir sur le plateau d'une émission de télévision. «Dans ma carrière, j'ai eu la chance d'assister à des ambiances de folie, notamment en Grèce et en Angleterre, mais pas autant qu'avec la sélection algérienne, dont je considère les supporters bien au-dessus» a affirmé l'ancien fer de lance de Newcastle sur le plateau de l'émission «Le

Vestiaire», diffusée par la chaîne SFR Sport. «Je me souviens d'un match contre le Cameroun, où le stade avait fait le plein dès 14h00, alors que la rencontre ne devait débuter qu'à 20h00. Un tel soutien vous transcende» a-t-il assuré. Abeid a considéré qu'avec la génération dorée dont dispose actuellement le football algérien, «cet engouement ne risque pas d'atténuer, surtout si la sélection décide de retourner au stade du 5-Juillet» et ses 80 000 places.

Equitation/Concours régional de saut d'obstacles Bouabdellah décroche le mémorial Bendena Abdelkrim

Le cavalier Chlef Bouabdellah, du club Fares Mostaghanemi a remporté le concours régional de saut d'obstacles du mémorial Bendena Abdelkrim, disputé lundi au centre équestre Antar Ibn Cheddad d'Oran. Le vainqueur, enfourchant son cheval Calypso, a réalisé un parcours sans faute en 31'05, devant Hamdani Kamel du CH Emir Abdelkader de Tiaret, qui a réalisé un temps de 31'53 et Bentabet Hocine du club El-Moughit d'Oran avec un temps de 39'05. Les trois cavaliers ont livré une prestation honorable dans l'ensemble avec une série de sans-faute enregistrée pendant la compétition en offrant un beau spectacle aux amateurs d'épreuves hippiques venues nombreuses, selon les organisateurs. Chez les cadets,

c'est Rejal Nabil du club Etrier Oranais qui a arraché la première place devant ses coéquipiers Remili Fares et Mekhlouf Abdelhak. Cette manifestation équestre, organisée par le club Etrier Oranais, en collaboration avec la DJS, dans le cadre des festivités de la journée mondiale des travailleurs, a regroupé une centaine de cavaliers et chevaux de huit clubs équestres de l'Ouest du pays, dans les catégories cadets, juniors et seniors de 1^{er} degré. Quatre épreuves ont été organisées, dont la plus en vue, le prix Mémorial Bendena Abdelkrim, ancien cavaliers du club Etrier Oranais décédé samedi suite à un accident de travail, jugé d'un niveau technique très appréciable, selon spécialistes présents à Oran.

Championnat national féminin (play off -9^e journée) L'Affak Relizane sacrée championne

L'AFFAK RELIZANE a été sacrée championne d'Algérie, à une journée de la fin de la compétition, après sa victoire à domicile face à l'AS Sûreté nationale sur le score de 3-1, lors de la 9^{ème} journée du tournoi Play-

off du championnat national de football féminin, disputée mardi. Avec cette victoire, l'Affak Relizane porte à 5 points son avance sur son poursuivant immédiat.

EN A'

Alcaraz met les bouchées doubles

■ Le coach national, l'Espagnol Lucas Alcaraz, a mis les bouchées doubles avec ce stage de l'EN A' (sélection locale) en programmant du biquotidien pour les 27 joueurs qu'il a convoqué pour ce premier regroupement.

Par Mahfoud M.

Les sélectionnés se donnent à fond aux entraînements



PHOTO: D. R.

Le staff technique des Verts, composé de Alcaraz et ses adjoints, Jesus Canadas, son adjoint, Miguel Angel Campos le préparateur physique et Réda Gritli, l'entraîneur des gardiens de but des U23, fait donc de son mieux pour renforcer la forme physique des joueurs et les préparer pour les prochains rendez-vous qui attend cette sélection appelée à disputer la double confrontation des éliminatoires du CHAN 2018 face à la Libye. Ainsi, le sélectionneur des Verts compte bien mener sa mission de préparer cette sélection appelée à se donner à fond pour réussir le pari de se qualifier à la phase finale du CHAN. Pour le moment, tout se passe donc très bien pour le technicien ibérique qui commence à s'adapter au football national, même s'il aura besoin encore de temps pour assimiler tous les facteurs qui caractérisent la balle ronde algé-

rienne. Alcaraz aura, sans doute, tout le temps de le faire étant donné que le premier match officiel des Verts aura lieu au mois de juin prochain, avec cette confrontation face au Togo pour le compte des éliminatoires de la CAN 2019. Par ailleurs et pour revenir à la préparation de la sélection A', il semblerait que le sélectionneur national souhaite organiser un match amical face à la sélection des U 23 qui se prépare aussi pour les Jeux Islamiques. Alcaraz a sollicité la

DTN et le sélectionneur des U23 M. Ameur Chafik pour l'organisation de cette joute amicale. Cela lui permettra de connaître mieux les joueurs convoqués et même les jeunes joueurs des U23. Elle devait se dérouler hier au centre des équipes nationales de Sidi Moussa. L'essentiel pour lui est de s'imprégner plus du football algérien et d'avoir une idée assez claire sur le niveau général de notre balle ronde nationale.

M. M.

Championnat arabe des clubs

Le tirage au sort reporté au vendredi

Le tirage au sort de la phase finale du championnat arabe des clubs de football dans sa nouvelle formule, initialement prévu ce mardi au Caire a été reporté au vendredi 5 mai, rapporte la presse locale. La compétition se déroulera en Egypte du 22 juillet au 5 août 2017 avec la participation du NA Hussein-Dey, représentant algérien désigné à prendre part à cette compétition en sa qualité de finaliste de la dernière édition de la Coupe d'Algérie remportée par le MC Alger (1-0). Les 12 clubs engagés seront répartis en trois groupes de quatre. Les premiers

ainsi que le meilleur deuxième se qualifieront pour les demi-finales. Outre le Nasria, les 11 autres formations participantes sont : El-Nasr (Arabie Saoudite), Al-Wihda (Emirats arabes Unies), El-Fayçal (Jordanie), Naft Wassat (Irak), Al-Ahd (Liban), Al-Hilal (Arabie Saoudite), ES Tunis (Tunisie), Zamalek (Egypte), FUS Rabat (Maroc), Al-Ahly (Egypte), et Al-Merriekh (Soudan). L'UFAA a désigné trois enceintes pour abriter les matchs de cette compétition : stade du Caire, stade de la défense aérienne (Le Caire), et stade international d'Alexandrie (Bordj

Al Arab). Chaque club participant aura droit à 25 000 dollars américains, alors qu'en cas d'élimination au premier tour il empochera 100 000 dollars. Les demi-finalistes auront droit chacun à 200 000 dollars, le finaliste 600 000 dollars alors que le vainqueur recevra 2 500 000 dollars. La Coupe arabe des clubs champions s'est arrêtée en 2013 suite au retrait de l'ancien sponsor majeur de la compétition. Le dernier vainqueur de la compétition (ancienne formule) n'est autre que l'USM Alger contre la formation koweïtienne d'Al Arabi (0-0,3-2) en 2013.

Comité olympique algérien

Ould Ali relève un trou dans les fonds consacrés à l'institution

Le ministre de la jeunesse et des sports El Hadi Ould Ali a affirmé mardi à Alger que son département ministériel a reçu, deux mois auparavant, les deux rapports financier et morale du Comité olympique et sportif algérien dont une première évaluation a révélé que certains fonds ont été utilisés à d'autres fins, soutenant que les accusations de certains sportifs étaient fondées. En marge de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse au centre de rassemblement et de préparation des équipes sportives militaires à Ben Aknoun, le ministre a déclaré «avoir reçu, deux mois auparavant, les rapports financier et morale relatifs au Comité olympique et sportif algérien dont une première évaluation révèle que certains fonds ont été utilisés à d'autres fins», ajoutant que «les accusations de certains sportifs contre cette ins-

tance étaient fondées et confirment les faits enregistrés dans certains disciplines sportives telles que l'athlétisme, la boxe, le judo et la natation». Le Premier responsable du secteur a révélé que son département a fourni une somme de 31 milliards de dinars pour la préparation des athlètes ayant participé aux olympiades de Rio 2016, et leur soutien sur le plan logistique, ajoutant que l'article 181 de la loi 05-13 permettait au ministère de «veiller au contrôle du respect des lois et règlements par les institutions sportives aussi bien clubs, ligues que fédérations outre le comité olympique». «Nous devons réagir en cas de dépassement», a-t-il martelé. Il a en outre précisé que «l'Etat exige des comptes rendus lorsqu'il fournit des fonds, pour en connaître le sort. Il existe deux subventions relatives à la participation de l'Algérie aux jeux atri-

cains 2015 au Congo Brasaville et aux jeux olympiques 2016 à Rio de Janeiro». M. Ould Ali a nié l'existence d'un «bras de fer» entre le Comité olympique et le ministère, soutenant que la tutelle ne fait qu'accomplir son devoir et que notre intervention, a-t-il dit, se fait dans un cadre juridique à travers le respect de la loi 05 13. L'article 5 de ladite loi stipule que «l'Etat définit et conduit en relation avec les associations et les institutions concernées la politique nationale du sport et en assure la régulation, la mise en œuvre, le suivi et le contrôle». «Il est temps de rectifier les erreurs. Nous devons agir et nous devons le faire sans règlement de compte. Il est de mon devoir en tant que responsable du secteur de m'acquitter de ma mission comme il se doit», a conclu le ministre.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Musique

«Ici et ailleurs», album d'Idir avec de grands noms de la chanson française

UN BEL hommage au verbe et à la mélodie est proposé par Idir en duo avec plusieurs noms de la chanson française dans son nouvel opus «Ici et ailleurs», un voyage onirique au contenu ancestral et aux formes modernes. Sorti il y a quelques semaines, «Ici et ailleurs», distribué en Algérie par IzemPro, embarque les mélomanes, près d'une heure de temps, dans une randonnée subtilement menée en duo avec plusieurs chanteurs de renom de la variété française qui ont suivi Idir sur les chemins sinueux de l'identité, l'amour, l'exil, et la liberté. Judicieusement choisies, les onze pièces de cet opus aux sonorités kabyles, soutenues par des orchestrations pleines, mettent en valeur les arrangements, par un travail à la créativité féconde, mais toujours marqué de l'empreinte originale et résolument engagée. Dans le mode mineur, propice à l'expression de la nostalgie et du lyrisme, l'ensemble des pièces, traduites en tamazight par Ameziane Kezzar et Idir, a été réarrangé dans des rythmes ternaires du terroir algérien avec les sonorités dominantes de la mandole, du bendir, du banjo et de la flûte. Les vedettes de la chanson française se sont prêtées à l'exercice difficile d'interpréter leurs chansons dans une langue qui leur est étrangère, ingénieusement ramenées par le chantre de la chanson kabyle à sa culture. Une manière pour lui, explique-t-il, d'«élever tamazight au rang des langues universelles». A l'instar des pièces «Takurida» (La Corrida de Francis Cabrel), «Imettawen n Imezwura» (Les larmes de leurs pères de Patrick Bruel),

«La bohème» de Charles Aznavour ou encore «Dhi varra l Neguen» (On the Road Again de Bernard Lavilliers), Idir chante l'adret et l'ubac dans des métaphores invitant l'auditeur à «porter son regard» sur des horizons nouveaux, grâce à un éventail de cadences ouvert, alliant des rythmes aussi différents que le berwali, le tergui ou encore la samba brésilienne. Sur un support harmonique riche et aéré, servi par des moyens techniques hautement professionnels, les violons, la flûte et le banjo ferment la boucle mélodique soutenue par la douceur des chœurs féminins. Artiste à la carrière fulgurante marquée par une irruption soudaine sur le devant de la scène, Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet, a connu le succès dans les années 1970 avec «A Vava Inouva», une chanson vite devenue tube planétaire, diffusée dans pas moins de 77 pays et traduite dans une vingtaine de langues. Comptant à son actif une dizaine de CD, Idir, quoique réservé, aime partager son espace d'expression avec d'autres artistes, à l'exemple de Alan Stivell avec qui il a interprété (les Celtes) de l'album «Les Chasseurs de lumière» (1993), Dan Ar Braz, Maxime Le Forestier et Gilles Servat dans «Identités» (1999), ou encore le slameur Grand Corps Malade dans «La France des couleurs» (2007). Annonçant une «possible retraite» après quelque quarante ans de carrière, Idir aura réussi le pari, avec son dernier né «Ici et ailleurs», à fédérer autour de lui de grands noms de la chanson française et faire vivre avec eux, une fois de plus, sa langue maternelle.

Racim C.

La hantise du spectre de l'abstention aux législatives



Djalou@hotmail.com

Affaire du rapt de Salim Mahdad

Les ravisseurs présentés devant le parquet

■ Les trois mis en cause dans l'affaire d'enlèvement de Salim Mahdad au village Ath Anane dans la commune d'Ath Zemenzer ont été présentés, hier, devant le parquet de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Jusqu'en milieu d'après-midi, l'audition des trois individus par le magistrat instructeur se poursuivait. Pour rappel, le petit Salim avait été enlevé le 27 avril dernier, alors qu'il rentrait de l'école. Face à la mobilisation de la population pour exiger sa remise en liberté sans condition appuyée du travail remarquable des forces de sécurité, Salim a été abandonné par ses ravisseurs au 4^e jour de captivité dans une maison en construction située au village voisin Icherdhiouène dans la commune d'Ath Douala. Dans un premier temps, les investigations avaient permis l'arrestation du principal ravisseur, un entrepreneur du village. Puis ses deux



complices issus de la même région. Ces mêmes investigations ont permis aux enquêteurs de prendre connaissance d'une précédente affaire de rapt avorté par une autre victime, un autre enfant du même village, une

semaine auparavant. L'auteur était le même entrepreneur. L'enfant a dû son salut en réussissant à prendre la fuite des mains de son ravisseur.

H. M.

Viandes

Octroi de licences à 19 opérateurs pour l'importation de 20 000 tonnes

LA COMMISSION interministérielle chargée de la délivrance de licences d'importation a attribué 19 licences pour l'importation de 20 000 tonnes de viandes rouges fraîches, apprend-on mercredi auprès du ministère du Commerce. «La commission a attribué à 19 importateurs des licences d'importation de viandes fraîches pour une quantité de 20 000 tonnes dans une première étape», a précisé la même source soulignant que 50% de ces quantités seront importées auprès de l'Espagne, tandis que le reste proviendra de France, d'Italie, du Brésil et de la Nouvelle-Zélande. Selon le même responsable, 17 000 autres tonnes de viandes rouges ont déjà été importées depuis le début de l'année 2017 à travers des licences d'importation attribuées au titre de l'année 2016. «Il n'y aura aucune perturbation dans l'approvisionnement en viandes. Le total de ces quantités permettra d'inonder le marché national à la veille du mois de ramadhan. D'ailleurs, nous prévoyons même une répercussion sur les prix qui devraient baisser», a-t-il avancé. Quant aux produits de première nécessité, le même responsable a souligné que ces derniers continueraient à être importés par les licences de 2016 jusqu'à l'établissement de celles de 2017. Le ministère du Commerce avait ouvert entre le 1^{er} et le 15 avril dernier les contingents quantitatifs pour l'importation des produits et des marchandises au titre des licences d'importation pour l'année 2017. Il s'agit essentiellement de véhicules, d'acier rond à béton, de fil machine, de bois, de céramiques, de ciment portland gris, de viandes bovines fraîches ou réfrigérées, de fromages, de citron, de pommes, de bananes, d'orge, de maïs, de tourteaux de soja, de concentré minéral vitaminé, de poly-phosphates et de double concentré de tomate.

Safy T.

In Guezzam

Saisie d'un pistolet automatique et d'une quantité de munitions

UN PISTOLET automatique et une quantité de munitions ont été saisis mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire à In Guezzam, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, le 2 mai 2017 à In Guezzam, un pistolet automa-

tique et une quantité de munitions», précise la même source. A Tlemcen, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont intercepté trois narcotrafiquants et saisi une quantité de kif traité s'élevant à 654,6 kilogrammes, tandis que 37 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tamanrasset, Tlemcen et Illizi, ajoute le MDN.

G H.